



Alexandre CAUSSÉ
Chef d'établissement

Objet : Elections au Conseil d'Administration
Destinataires : Parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Le **vendredi 13 octobre**, vous allez être appelés à désigner vos représentants au Conseil d'administration du Collège et du Lycée.

Cette élection est très importante pour associer les parents au fonctionnement de l'établissement.

J'ai toujours considéré, en effet, que l'éducation est, par essence, une responsabilité partagée entre les parents, les enseignants, le personnel d'éducation, administratif et les agents de région. Bien sûr, c'est à chaque famille, en particulier, qu'il revient en premier lieu d'assumer l'éducation de ses enfants mais l'école prend ce relais et y contribue également même si sa mission principale est l'enseignement. , c'est pourquoi je resterai très attentif au maintien de la communication entre les familles et l'établissement.

La vie d'un établissement scolaire, où chacun doit reconnaître sa place, s'organise également autour de questions générales qui doivent être débattues dans les instances représentatives qui réunissent toutes les composantes de la communauté scolaire : élèves, personnels et parents.

De ces différentes instances, le Conseil d'administration est la plus haute. C'est en son sein que se définit le projet d'établissement.

Il est donc essentiel que la voix des familles puisse s'y exprimer et être entendue.

La (ou les) association(s) des Parents d'Elèves présenteront des candidatures à vos suffrages.

Dans tous les cas, tous les candidats qui solliciteront vos suffrages sont des parents pleinement attachés à notre établissement et qui ont choisi de lui consacrer une part importante de leur temps. Par avance, je veux ici les remercier très chaleureusement pour cette disponibilité au service de la communauté éducative.

En complément du Conseil d'administration, il est également possible aux parents de participer aux différentes instances de l'établissement :

- Les Conseils de classe, où deux délégués des parents expriment leurs avis sur le fonctionnement de la classe et les résultats obtenus par chaque élève.
- Le Comité d'Education à la Santé à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE), chargé de développer des programmes d'éducation et de prévention préparant l'élève à une vie sociale citoyenne et responsable...
- Les Conseils de discipline
- Les Commissions Educatives
- Le Comité d'Hygiène et de Sécurité, émanation du Conseil d'administration, dont la mission est de veiller au respect des principes d'hygiène et à l'application des impératifs de sécurité.
- Le Foyer Socio-éducatif où se décident et s'organisent les activités périscolaires.

Aussi, je vous encourage très vivement à vous engager très nombreux dans ces espaces de participation qui vous sont ouverts, en vous manifestant auprès des associations. En tout état de cause, vous devez massivement prendre part au vote du 7 octobre prochain pour la désignation de vos représentants au Conseil d'administration afin de donner à vos futurs élus la légitimité démocratique la plus forte possible.

Le scrutin se déroulera le vendredi 13 octobre de 8h à 14h dans le hall du lycée. Vous pouvez aussi voter par correspondance (un courrier explicatif sera joint au matériel de vote)

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des opérations électorales

Opérations	Collège électoral	Parents d'élèves- Conseil d'administration
Dates du scrutin		Vendredi 13 octobre de 8h à 14h
Affichage des listes électorales		Mise à disposition des listes le 22/09
Dépôt des candidatures		Lundi 2 octobre
Envoi du matériel de vote		Mercredi 4 octobre (mise sous pli)
Lieu du scrutin		Hall du lycée

Avec mes salutations les plus cordiales. Très bonne rentrée à tous.

Alexandre CAUSSÉ

Chef d'établissement